Layla Ricroch (DREES) **Un passage aux urgences sur cinq est suivi d'une hospitalisation en dehors du service des urgences.** Dans un cas sur cinq, il faut appeler plusieurs services pour trouver une place au patient.

Parmi les personnes hospitalisées dans l'établissement où elles ont eu recours au service des urgences, une sur dix n'est pas hospitalisée dans un service adapté à sa pathologie. Quand le patient s'est rendu dans un point d'accueil des urgences de forte affluence, ou lorsqu'il est âgé, il est plus difficile de trouver une place d'hospitalisation, en particulier dans les services de médecine.

Les hospitalisations dans un lit non conventionnel ou à la suite de l'intervention de l'administrateur de garde sont rares (moins de 2 % des hospitalisations). Pour 12 % des patients, l'hospitalisation ne peut être réalisée dans l'établissement d'origine et nécessite un transfert, motivé par un défaut de plateau technique dans près de deux tiers des cas. Les établissements qui reçoivent les patients transférés pour défaut de plateau technique sont plus souvent publics. Les patients âgés sont autant transférés pour insuffisance du plateau technique que pour manque de place dans l'établissement
.